

Anhang VIII

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **Freiburger Geschichtsblätter**

Band (Jahr): **74 (1997)**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANHANG VIII

Klagen von Augustinern über die Zustände im Kloster 1826/27. – AEvF, Religieux VI/I, Augustins 1691–1832.

Monsieur le Chancelier!

Ne recevant aucune nouvelle de Rome relative a ce dont nous avons parlé et nos affaires devenant chaque jour plus critiques, nous avons pensé de vous prévenir que le Prieur a déjà plusieurs soupçons sur nos entrevues. Il nous a défendu de ne plus aller en ville et non plus dans les couvents, ainsi que chez nos parents et dans aucune maison particulière. Il a refusé, a tous ceux qui désiraient assister aux sermons du Jubilé, la permission d'y aller. Aujourd'hui qui devait être un jour de jeûne et d'abstinence, il ordonna d'aller chercher la viande a la boucherie et parla même de faire gras. Il nous a refusé les habits qu'il devrait nous donner au bout de deux années après notre profession, ce qui est une chose criante, car il transgresse en cela ouvertement la règle et les constitutions. Frere Dominique lui demanda la permission d'aller faire sa confession du Jubilé au Collège chez les RR. PP. Jésuites, il ne la lui accorda qu'après avoir fait de grandes difficultés. Mercredi, jour de St. Nicolas (1826), il alla dîner en ville avec le père Michel, il commanda au cuisinier de ne rien donner aux religieux qu'environ 4 ou 5 livre de bouilli avec la soupe, nous étions douze ou treize a table. Il revint a la maison pour les vêpres, on a pu voir par ses cris qu'il avait bu assez comme son compagnon. En un mot, un mécontentement général regne dans notre maison, et c'est un scandale affreux pour nous de voir venir toujours au couvent le père Michel, le père Beat ainsi que le Prieur quand il revient de ses sociétés du cercle des marchands et des liberaux¹⁰⁹ ivres. Veuillez avoir la bonté de nous aider et de faire avancer nos démarches en exposant les choses a Monseigneur l'Evêque, en écrivant a la nonciature a Lucerne, car l'effervescente est telle dans l'esprit de tous les jeunes religieux, qu'il pourrait arriver que l'un des mois prochains presque tous quitteraient le couvent, et n'y rentreraient pas qu'après le départ ou déposition du Prieur actuel. Il méprise tous les Religieux qui se conduisent bien et en particulier le R. Père Clément. Veuillez avoir aussi la bonté de nous donner une réponse. Recevez en attendant l'assurance de notre estime et de notre respect pour vous ainsi que pour Notre respectable et Réverendissime évêque avec laquelle nous sommes vos très obéissants serviteurs
(sig.) P. Florentin Eltzer. – (sig.) Frater Augustinus Daguet. – (sig.) Frater Victor Schmidt.

¹⁰⁹ In diesem «Cercle» im ehemaligen Zunfthaus der Krämer, dem «Hôtel des Merciers» (jetzt Hauptsitz der Kantonspolizei), trafen sich besonders Kaufleute, die Handels- und Gewerbekreise sowie die liberale Opposition zur Zeitungslektüre und zur politischen Diskussion. Daneben vergnügte man sich mit Billard, Schach, bei Tanz und Freundschaftsmählern. André GREMAUD / Henri GREMAUD, *Cercle littéraire et de commerce Fribourg 1816–1966*, Freiburg 1966.